

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UDF Vaud s'oppose à l'avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)

(Yverdon-les-Bains, le 1^{er} mars 2010) La section vaudoise de l'UDF a participé à la consultation concernant l'avant-projet de LEO. Elle s'oppose à la vision d'une école dont l'objectif est d'intégrer les élèves dans une voie unique et de les retirer le plus rapidement possible de la structure familiale.

But de l'école

Pour l'UDF Vaud, le premier but de l'école n'est pas de compléter l'action éducative des parents, mais bien de transmettre des savoirs et des connaissances. Il est primordial que le Grand Conseil vaudois s'accorde sur une vision forte de l'école de demain pour que les enseignants, les parents et les élèves puissent d'identifier à un modèle d'enseignement clair. Les différents articles qui abordent la question de l'intégration de tous les élèves font fi du principe de proportionnalité qui prend en compte « l'organisation scolaire ».

Augmentation du temps d'école

Le Canton de Vaud a actuellement moins d'heures d'enseignement que Fribourg et Valais, qui semblent donner les meilleurs résultats dans les comparaisons inter-cantoniales. Il n'est pas aberrant d'augmenter un peu le temps scolaire, mais c'est probablement un faux problème, si l'enseignement prodigué est peu efficace ou s'il s'inscrit dans une vision erronée.

Suppression du redoublement

Cette mesure s'inscrit dans une volonté de supprimer toute sélection, ce que nous désapprouvons. Cette idée est à l'opposé du fonctionnement réel de notre société que les futurs adultes côtoieront plus tard. Une société où règne bien sûr dans la vie civile comme dans le milieu professionnel une certaine compétition, des standards et des objectifs. Cette mesure appartient par ailleurs à la vision d'une école que l'enfant « parcourt » mais dans laquelle il ne « travaille » pas. A noter par ailleurs que le redoublement constitue un élément de motivation incontestable. Il incite l'élève à se maintenir au-dessus du seuil minimum dans l'atteinte des objectifs.

Système à niveaux

Le système à niveau est une forme déguisée d'introduire un tronc commun jusqu'à 16 ans. Le Grand Conseil a décidé récemment de ne pas envisager de voie unique. L'UDF Vaud participera activement au débat, par l'intermédiaire de son député, pour rappeler notre attachement aux trois filières de formation.

Histoire des religions

Le rapport entre l'école et la religion est uniquement décrit en introduction, à l'Art.9 al.2 : « L'enseignement est neutre politiquement et confessionnellement ». Etre neutre ne signifie pas ignorer l'existence des religions, en particulier le christianisme qui est à la base de la construction des valeurs de notre société. L'enseignement se base justement sur ce système de valeurs. L'UDF Vaud demande que cette loi comprenne un article concernant l'enseignement de l'histoire des religions, avec une prééminence de celle du christianisme.

Comparaison avec « Ecole 2010 »

Ecole 2010 vise simplement à améliorer l'efficacité de l'école obligatoire, en conformité avec Harnos. L'UDF Vaud approuve les principes pédagogiques exprimés par cette initiative. L'avant-projet LEO introduit de nombreuses modifications au fonctionnement de la scolarité obligatoire, toutes contribuant à déresponsabiliser les partenaires de l'école. Tout l'esprit de ce projet LEO se focalise sur l'intégration et l'égalité. Le rôle principal de l'école, qui est de transmettre des savoirs, est relégué au second plan. L'UDF Vaud préfère Ecole 2010 qui pourra ensuite être régulièrement adapté au rythme de la procédure parlementaire ordinaire.

Pour tout renseignement complémentaire :

*Jérôme Wulliamoz, président de l'UDF Vaud, tél. 079 / 606.17.40.
Maximilien Bernhard, député, tél. 079 / 600.99.68.*

Union Démocratique Fédérale (UDF)

Section vaudoise, case postale, 1080 Les Cullayes, Tél. 024 / 426.26.65, Fax 024 / 426.26.57
CCP 18-226-3 - cpte UDF N° 5176301, clearing N° 80447, www.vd.udf-suisse.ch, info-vd@udf.ch